

# La bioéconomie, moins développée en France que dans le reste de l'UE

Dossier de la rédaction de H2o  
February 2023

La bioéconomie est définie par la Commission européenne, comme "les composantes de l'économie qui utilisent des ressources biologiques renouvelables de la terre et de la mer - telles que les cultures, les forêts, le poisson, les animaux et les micro-organismes - pour produire des aliments, des matériaux et de l'énergie". La stratégie de l'Union européenne en matière de bioéconomie, adoptée en 2012, présente les principales définitions, les principaux besoins de la bioéconomie ; mais elle est essentiellement axée sur la recherche. Ces objectifs qui demeurent, dans une large mesure, inchangés consistent essentiellement à faciliter l'avènement d'une société plus innovante, plus économe en ressources et plus compétitive, qui concilie la sécurité alimentaire et l'utilisation durable des ressources renouvelables à des fins industrielles tout en garantissant la protection de l'environnement. La stratégie définit cinq objectifs pour la bioéconomie : assurer la sécurité alimentaire ; gérer les ressources naturelles de manière durable ; moins dépendre de ressources non renouvelables ; lutter contre le changement climatique et s'y adapter ; créer des emplois et préserver la compétitivité européenne.

La bioéconomie reste un concept plus développé dans d'autres États membres qu'en France, tel est le constat d'une mission du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAER).

CGAER